

Des bacs à marée pour collecter les déchets





Claude Taniou a assisté à l'installation d'un bac à marée sur le site de Pen-Hat.

En collaboration avec les communes, le parc naturel marin d'Iroise poursuit l'installation de bacs à marée sur le littoral. Vendredi matin, à Pen-Hat, quatre agents des services techniques ont installé un bac arborant une plaque explicative, distribuée récemment par Marie-Amélie Neollier, chargée de mission « Prévention et lutte contre les déchets plastiques ». Présents également, Claude Taniou, adjoint au cadre de vie et à l'environnement et de Gilles Leroy, conseiller délégué aux travaux.

De septembre à juin

Une action qui s'inscrit plus largement dans le projet européen « Preventing Plastic Pollution ». Quatre autres bacs seront installés au Corréjou, à Pen-Hat, du Veryac'h et de Kerloc'h puis, un peu plus tard, à Lamzoz. La chargée de mission a tenu à préciser : « Après un retour d'expérience dans d'autres communes, il a été décidé de ne pas positionner ces bacs durant la période estivale. Ils seront présents sur site de septembre à juin ».

Gérés par Tribord

De son côté, Claude Taniou insiste : « Nous invitons tous les promeneurs à ramasser tout déchet souillant nos plages et nos dunes et à les déposer dans ces bacs, s'ils font partie de la liste décrite sur les plaques explicatives ». La gestion des déchets collectés ne sera pas à la charge de la commune. Tribord, entreprise brestoise se chargera de vider les bacs et d'effectuer le tri des déchets.